



Conseil économique et social

Distr. générale
8 février 2006
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Quatorzième session

1^{er}-12 mai 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application 2006-2007

– session d'examen

Documents de synthèse élaborés par les grands groupes sur l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique/atmosphère et les changements climatiques

Note du Secrétariat

1. Dans les décisions adoptées à sa onzième session¹, la Commission du développement durable a appelé les grands groupes à renforcer leur participation à ses activités, ainsi qu'à la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan d'application de Johannesburg.

2. En réponse, le Bureau de la quatorzième session de la Commission du développement durable, se fondant sur les pratiques participatives de la Commission, du Sommet mondial pour le développement durable et, notamment, du premier cycle d'application de la Commission, a décidé que, pendant toute la durée de la session d'examen, la participation des grands groupes serait intégrée, même pour les tables rondes, les communications d'experts et les délibérations multipartites, jusqu'au niveau ministériel². Des experts et des professionnels des

* E/CN.17/2006/1.

¹ *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément n° 9 (E/2003/29).*

² La participation multipartite aux sessions de la Commission sur le développement durable fait partie intégrante de son programme de travail officiel depuis sa sixième session, au cours de laquelle un dialogue a été engagé en réponse à une décision prise par l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire. L'Assemblée a décidé que la Commission devrait multiplier les échanges avec les représentants des grands groupes, en organisant notamment davantage de séances de concertation consacrées à des thèmes précis [résolution S-19/2, annexe, par. 133 e)]. Les dialogues établis en 1998 ont depuis lors été reconnus comme constituant un modèle participatif unique permettant d'associer efficacement les grands groupes et les gouvernements à un dialogue véritable sur les questions de développement durable.



grands groupes qui interviennent dans les domaines thématiques de l'énergie au service du développement durable, du développement industriel, de la pollution atmosphérique/atmosphère et des changements climatiques seront invités à faire part de leur expérience et des enseignements tirés, et à échanger des approches concrètes de mise en œuvre.

3. Pour l'organisation des apports et contributions des grands groupes à la quatorzième session, on a tenu compte des méthodes utilisées lors des sessions antérieures de la Commission par le biais d'un groupe directeur multipartite, composé de partenaires organisateurs des organisations du réseau représentant les neuf grands groupes. Ces partenaires sont les suivants : l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement et ENERGIA, réseau international sur les femmes et l'énergie durable pour les femmes; le Groupe des jeunes de la Commission du développement durable, pour les jeunes et les enfants; le Forum des peuples autochtones de la Commission du développement durable, Tebtebba – le Centre international des peuples autochtones pour l'éducation et la recherche sur les politiques, CORE (Centre for Organization Research and Education) et l'Indigenous Environmental Network, pour les peuples autochtones; le Sustainable Development Issues Network (par le biais de la Northern Alliance for Sustainability, du Third World Network et de l'Environment Liaison Centre International), pour les organisations non gouvernementales; le Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement, pour les autorités locales; la Confédération internationale des syndicats libres (par le biais de la Commission syndicale consultative auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques), pour les salariés et les syndicats; l'initiative Business Action for Energy, la Chambre de commerce internationale et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, pour le commerce et l'industrie; le Conseil international pour la science et la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, pour les communautés scientifiques et technologiques; et la Fédération internationale des producteurs agricoles, pour les agriculteurs. Les partenaires organisateurs ont contribué à l'élaboration des documents de synthèse, qui figureront en additif à la présente note.

4. Les documents de synthèse reflètent les vues générales des grands groupes sur la mise en œuvre des engagements pris concernant l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique/atmosphère et les changements climatiques, et font mention des thèmes intersectoriels, des succès remportés, des problèmes de l'application et des contributions pratiques. Ces documents de synthèse serviront de base pour l'examen des grands groupes et de point de départ pour leur participation aux activités de la quatorzième session.

5. Les vues des grands groupes et les solutions qu'ils proposent pour relever les défis et surmonter les problèmes liés aux questions à l'étude devraient éclairer les décisions que la Commission prendra à sa quinzième session (session directive), les gouvernements les prenant en compte ou les approuvant au stade de la négociation, ce qui permettra aux groupes intéressés d'apporter une contribution directe et utile aux décisions et aux travaux de la Commission.